

Guadeloupe, le 14 Mai 2021



Madame la Rectrice de l'Académie de Guadeloupe
Monsieur Le Président du Conseil Régional de Guadeloupe
Madame la Présidente du Conseil Départemental de Guadeloupe
Mesdames, Messieurs les Maires de Guadeloupe
Mesdames, Messieurs les Directeurs, Provoiseurs et Principaux des établissements scolaires de Guadeloupe

Copie à :

Monsieur Le Préfet de Guadeloupe
Mesdames, Messieurs les Parlementaires de Guadeloupe
Mesdames et Messieurs de la Presse

Objet : Baccalauréat 2021 en Guadeloupe en vos temps de Covid-19

Mesdames, Messieurs, en vos grades et qualités,

Nous accusons réception ce jour du courrier du Collectif des Lycéens de Guadeloupe daté du 13 mai 2021 dans lequel d'une part, les lycéens dénoncent les conditions inhumaines dans lesquelles vous les avez plongés depuis maintenant 2 années scolaires, sous couvert de la crise sanitaire de la Covid-19, les conditions catastrophiques dans lesquelles ils vont devoir appréhender leurs examens du Baccalauréat et d'autre part, réclament légitimement le droit à une éducation de qualité, donnant les mêmes moyens de réussite à l'ensemble des élèves sur tout le territoire, pour l'obtention d'un **Baccalauréat juste et pertinent pour tous !**

Vraiment, Vraiment, Trop c'est Trop !

Après vous être attaqués à nos petits de maternelle et élémentaire, vous menez sans état d'âme nos plus grands à l'abattoir !

Hier encore, vous plongiez les écoles et les collèges dans des conditions innommables d'insalubrité, de vétusté :

- Où l'eau, si elle n'est devenue pour certains établissements une denrée rare, est souillée ;
- Où les rats sont, en plus d'être porteurs de maladies mortelles, les inconditionnels « porteurs de cartables » de nos enfants ;
- Où, plutôt que de pallier le manque d'aération et de ventilation dans les classes, pour le bien-être et la sécurité de nos petits, vous préférez les étouffer avec ce port du masque obligatoire des heures durant, parfaitement conscients des dégâts considérables qu'il engendre sur la santé physique et mentale de nos enfants ;

Aujourd'hui, c'est sans foi ni loi que vous vous attaquez à leurs grands frères, leurs grandes sœurs !

Car en effet, c'est à un arsenal tout aussi machiavélique que vous avez fait appel : **Confinement-Instauration de demi-jauge et de tri-jauge - Port du masque obligatoire – Instauration des cours en distanciel.**

Dis comme cela, cela sonne anodin mais en réalité, sur le terrain, c'est une véritable machine à broyer et à zombifier que vous avez lancée à l'encontre de notre jeunesse de Guadeloupe !

VOUS LES MENEZ A L'ABATTOIR, CONSCIENTS DE LA FRACTURE SOCIALE ET NUMERIQUE EN GUADELOUPE

Vous ne le savez que trop bien : nombreuses sont les familles en Guadeloupe qui ne disposent tout simplement pas d'internet ou d'ordinateur à la maison. Le Covid-19 a mis davantage en lumière ces disparités sociales. Faudrait-il alors vous le rappeler : dans sa **question écrite n° 16542 au Gouvernement**, la parlementaire Victoire Jasmin attirait il y a maintenant un an (publiée dans le JO Sénat du 04/06/2020 - page 2482) l'attention du Premier ministre sur l'impérieuse nécessité de renforcer les mesures d'accompagnement et de financement en faveur de la réduction de la fracture numérique en Guadeloupe : « *Le numérique et l'utilisation des technologies de l'information et de la communication sont devenus des éléments essentiels au « bon » fonctionnement de notre société durant la crise sanitaire liée au Covid-19. Aujourd'hui, en France, la fracture numérique concerne 13 millions de Français, soit 20 % de la population. Cette fracture révèle aussi une fracture sociale dans une société qui se veut 100 % connectée, et qui prône la transmission des données et des documents de façon 100 % dématérialisée. Cette situation qui dépeint des disparités et des inégalités entre les Français démontre qu'ils ne sont pas égaux face à l'accès et à l'utilisation du numérique. Il existe des zones blanches, des foyers sont ainsi lésés, isolés numériquement et « empêchés » pour réaliser des démarches par internet, avoir accès à du contenu numérique. Le manque de matériel informatique au sein du foyer reflète l'inégalité sociale. De nombreux foyers ne sont pas en capacité financière de faire face à une telle dépense. Les Français manquent de formation. Des études récentes ont montré que même si la majeure partie des Français déclare utiliser régulièrement des applications de communication ou des réseaux sociaux sur leur smartphone, ils ne savent pas utiliser les sites des services publics. En Guadeloupe où 75 % de la population vit en-dessous du seuil de pauvreté, la fracture numérique est omniprésente. Notre archipel compte de très nombreuses zones blanches et durant le confinement, les Guadeloupéens se sont durement heurtés à cette réalité.... En 2017, le Gouvernement annonçait la mise en œuvre d'une stratégie nationale d'inclusion numérique avec un déploiement des actions à la rentrée 2018. Les récentes déclarations du secrétaire d'État chargé du numérique attestent d'un retard considérable dans le calendrier d'exécution des précédentes mesures. Elle demande au Gouvernement de*

présenter et de détailler les mesures prises pour les territoires d'outre-mer et plus particulièrement la Guadeloupe afin de rattraper le retard accumulé autant dans l'aménagement du territoire, pour améliorer le taux de couverture, que pour l'accompagnement des publics « fragiles » à l'accessibilité au numérique. Elle rappelle aussi qu'en juillet 2018, lors des discussions relatives à la loi n° 2018-1021 du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique, elle soulevait déjà ces interrogations, réitérées durant les discussions de la loi n° 2018-1203 du 22 décembre 2018 de financement de la sécurité sociale pour 2019. »

VOUS LES MENEZ A L'ABATTOIR, CONSCIENTS DES INEGALITES SCOLAIRES ET TERRITORIALES ENTRE LES LYCEES

Dans cette société dite « moderne », nombreux sont les écarts qui séparent les guadeloupéens, qu'ils soient hommes ou femmes, jeunes ou âgés, enfants de cadres ou d'ouvriers, riches ou pauvres, de nationalité étrangère ou non : en somme, pour réussir à l'école, il vaut mieux être enfant de cadre qu'enfant de femme de ménage. En effet, il est bien loin ce temps-là, où le fils de l'agriculteur devenait Docteur ou Avocat, à la sueur du front de ses parents et de son travail, par revanche sur la vie !

Territoires sous-dotés, inégalités des moyens, projets d'établissements différenciés : C'est le résultat d'une politique de longue date menée dans l'Éducation nationale !

L'analyse du **CNESC**, centre national d'étude des systèmes scolaires, dans un rapport national daté d'octobre 2018 révèle que « dans des contextes socio-spatiaux et démographiques inégaux, l'Éducation nationale et les collectivités territoriales déploient des ressources (humaines, budgétaires, offres de formation...) qui s'avèrent très variables selon les territoires. Ces inégalités fortes de ressources éducatives se développent aux côtés de disparités importantes dans l'orientation et la réussite scolaire ».

Ce n'est donc pas pur hasard si : « Les plus faibles taux de réussite au Diplôme National du Brevet s'observent dans des cantons ruraux, dans des cantons urbains où la population est en difficulté économique et sociale, et dans les cantons d'Outre-mer. »

Ce n'est donc pas pur hasard si : « les plus faibles taux de réussite au baccalauréat général caractérisent les Outre-mer, et le milieu urbain francilien ou lyonnais paupérisé ».

ET COMME SEULE REPONSE A LEURS LEGITIMES REVENDICATIONS...

Répression policière...

Répression du Rectorat et de certains chefs d'établissements...

Faillite des Organisations Syndicales des Enseignants, trop occupées à défendre leurs intérêts corporatistes alors que ce seraient elles qui, en connaissance de cause, seraient plus à mêmes d'appuyer et de guider leurs enseignants mais également d'aider, d'encadrer et de conseiller les lycéens...

Faillite des Fédérations de Parents d'Elèves sur la Place, devenues soudainement sourdes et muettes, de peur assurément de n'avoir à contredire le Rectorat...

ET LES CONSEQUENCES SONT CATASTROPHIQUES SUR NOTRE JEUNESSE

Ce n'est donc pas pur hasard si vos confinements, musellement, demi-jauge et distanciel entraînent irrémédiablement : désorganisations des emplois de temps, ruptures d'enseignement, programmes bâclés, clivages entre les groupes d'une même classe, inégalités entre les classes, inégalités entre les lycées, manques de temps de compréhension, d'enseignement, carences des méthodes et apprentissages, pertes de repères, manque de motivation, décrochages scolaires, échecs scolaires, stress, peurs de l'échec...

Les faits parlent d'eux-mêmes : Guadeloupe la 1^{ère} titrait ce mois-ci : « **Décrochages scolaires, comportement agressif ou autodestructeur, addictions, isolement, tentatives de suicide, autant de situation qui justifient la création depuis le 1er février de la 1ère équipe mobile adolescents (EMADO) au service des adolescents de la Grande-Terre, âgés de 11 à 18 ans** ».

Et le Docteur Carole Devaux-Cornet, pédopsychiatre, chef du service pédopsychiatrique du CHUG, de s'exprimer sur les ondes : « Nous voyons à la sortie de ce confinement et en fin d'année jusqu'à maintenant, énormément de manifestations de suicides, de tentatives de suicides chez les adolescents. Nous sommes interpellés beaucoup par l'école, par les CPE qui nous adressent des ados qui écrivent, qui font des messages où ils sont en perte de repères... »

Aussi, nous exigeons que tous les lycéens de Guadeloupe, toutes filières confondues, soient écoutés dans toutes leurs revendications : que ce soit en termes de leurs situations et conditions de leur scolarité qu'en termes de modalités de leurs examens.

Nous exigeons que la Rectrice de l'Académie de Guadeloupe, nous reçoive, sans délai.

Dans l'attente, recevez, Mesdames, Messieurs, en vos grades et qualités, nos salutations distinguées.

La Présidente de CAPEPEG



Alexandra ZAIRE (Port : 0690 849 237)

Le Secrétaire de CAPEPEG



Ruddy TESSIER (Port : 0690 392 572)